


Plan d'audit Référentiel National Qualité

Prestataire		Date de l'audit	29/10/2020
Nombre de jours d'audit	1,0	Domaine d'application (catégorie(s) d'actions)	Actions de formation - L. 6313-1 - 1° Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience - L. 6313-1 - 3°
Auditeur :	JULIEN CHAIX		
Observateur :			

Date / Heure	En cas d'approche Multisite, préciser les noms des sites audités	§ du référentiel	Personnes / Fonctions
		Référentiel National Qualité	
	29/10/2020		A COMPLETER PAR LE PRESTATAIRE
	Site / Lieu :		
	Logistique d'arrivée		
09h00	Réunion d'ouverture : <ul style="list-style-type: none"> • Présentations, • Rappel des objectifs de l'audit, • Rappel de codification des constats d'audit, • Revue du plan d'audit et adaptation éventuelle, • Revue et information de l'auditeur des éventuelles règles à respecter, • Rappel du rôle des accompagnateurs, experts techniques et traducteurs éventuels, • Rappel de l'obligation de confidentialité de l'auditeur, • Confirmation des horaires de la réunion de clôture, • Questions / réponses 		Toutes personnes
09h15	Présentation du prestataire et de ses activités : <ul style="list-style-type: none"> - Visite des locaux (si applicable) - Revue de l'approche Multisite (§8.1, 8.2, 8.3, 8.4 si applicable) 	-	Direction + Référent qualité

09h45	Critère 1. Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus <i>Indicateur 26 (si applicable)</i> Respect de la marque et de la charte graphique	1 2 3	Personnes concernées + Référent qualité 
10h10	Critère 2. L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations. <i>Indicateurs 26 et 27 (si applicable)</i>	4 5 6 7 8	Personnes concernées + Référent qualité
10h50	Critère 3. L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre <i>Indicateurs 26 et 27 (si applicable)</i>	9 10 11 12 13 16	Personnes concernées + Référent qualité
12h00	Critère 4. L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre. <i>Indicateurs 26 et 27 (si applicable)</i>	17 18 19	Personnes concernées + Référent qualité
12h30	Pause repas		
13h30	Critère 4. L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre (suite) <i>Indicateurs 26 et 27 (si applicable)</i>	17 18 19	Personnes concernées + Référent qualité
14h00	Critère 5. La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations. <i>Indicateur 27 (si applicable)</i>	21 22	Personnes concernées + Référent qualité
	Critère : 6. L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel.	23 24	

15h00	<i>Indicateurs 26 et 27 (si applicable)</i>	25 26 27 28	Personnes concernées + Référent qualité
16h00	Critère 7. Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.	30 31 32	Personnes concernées + Référent qualité
16h30	Préparation de la réunion de clôture <i>Eventuels compléments d'audit</i> <i>Préparation des fiches de non-conformité</i>	-	Auditeur
17h00	Réunion de clôture <i>Remerciements, éventuelles difficultés rencontrées lors de l'audit</i> <i>Rappel des principes et limites de l'échantillonnage d'audit</i> <i>Restitution des conclusions et non-conformités de l'audit</i> <i>Recommandation qui sera formulée par l'auditeur à AFNOR Certification</i> <i>Phases et étapes qui suivent cet audit</i>		Toutes personnes
17h30	Fin de l'audit		
	Logistique de retour de l'auditeur		

Plan d'audit établi
le

Le plan d'audit en annexe du rapport est le reflet de l'audit réalisé. Les horaires de fin d'audit journaliers sont précisés